

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-HUIT NOVEMBRE, A DIX-SEPT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 22 novembre 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN,

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Thibault CARFANTAN, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Julie GAUDIN (*suppléante d'Anne-Gaud MILLORIT, absente*), Thierry GAUVRIT, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, Philippe HERCOUET, Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Yannick MORIN, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurencé URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Claudine AILLET donne pouvoir à Nathalie TRAVERT-LE ROUX,
- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Alain GENCE donne pouvoir à Guy CORBEL,
- Christelle LEVY-ROBERT donne pouvoir à Thierry GAUVRIT,
- Yvon BERHAULT, Suzanne BOURDE, Nathalie BOUZID, Jean-François CORDON, David L'HOMME, Marc LE GUYADER, Sébastien PUEL.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Joël LUCIENNE

Délibération n°2023-193

Membres en exercice : 69 Présents : 57

Absents : 12

Pouvoirs : 5

**FINANCES
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) 2024**

L'article L.5211-36 du code général des collectivités territoriales prévoit que, dans les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu en Conseil communautaire sur les orientations générales du budget de

l'exercice. Ce débat doit avoir lieu dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget et dans les conditions prévues par le règlement intérieur. Ce débat doit permettre d'aborder les engagements pluriannuels de la collectivité, la structure, les évolutions de la masse salariale, ou encore de présenter l'état de la dette.

Conformément à la réglementation, le rapport d'orientation budgétaire est transmis aux Conseillers afin de leur permettre de disposer de tous les éléments nécessaires à la tenue du débat d'orientation budgétaire. Il contient notamment une prospective financière intégrant, entre autres, les projets en matière d'investissement. Ces propositions ainsi que leur mode de financement y sont détaillées dans ce document.

Considérant la Commission Finances réunie le 8 novembre 2023, qui a pris acte de ce rapport, ainsi que la Conférence des Maires le 14 novembre 2023,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire PREND ACTE, par un vote, de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024, à l'appui du rapport d'orientation budgétaire, ci-après.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

8 DEC. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :
De la transmission en Préfecture le
De la publication le

8 DEC. 2023

Pour le Président
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale

8 DEC. 2023



DOB 2024

Rapport dans le cadre du débat
d'orientations budgétaires 2024

Conseil communautaire

28 novembre 2023



**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération

1

Objet du débat d'orientations budgétaires

Objet du débat d'orientations budgétaires

Sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires, un débat est organisé afin d'échanger sur les éléments suivants :

- Les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette,
- La structure et l'évolution des dépenses et des recettes,
- La structure et l'évolution des effectifs, de la masse salariale, des avantages en nature

Ce débat doit avoir lieu dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif.

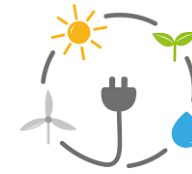
2

Présentation du territoire de Lamballe Terre et Mer

Portrait du territoire



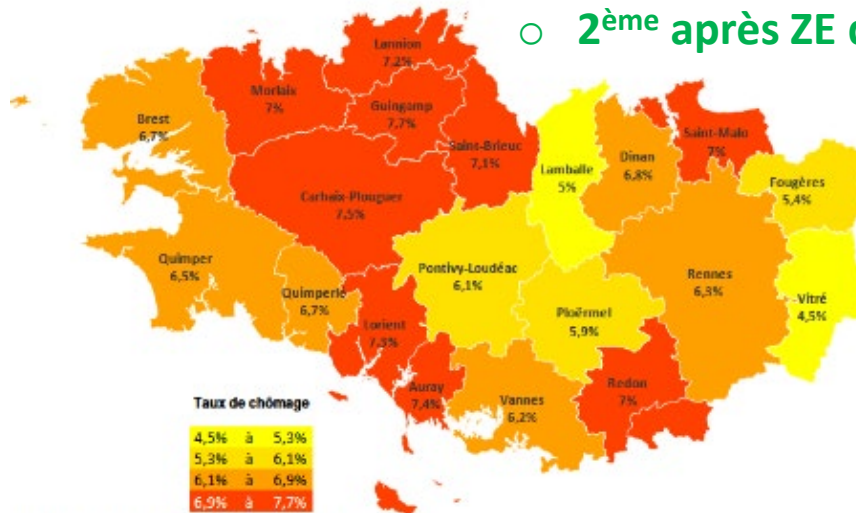
- 13^{ème} EPCI Breton (/59), 69 000 hab
- 4^{ème} EPCI breton pour sa superficie
- Desserte de qualité (RN 12, RN 176, gare TGV)
- Croissance démographique maîtrisée (0,4 % / an)
- Solde migratoire positif
- Solde naturel légèrement négatif



12 % des besoins couverts en EnR (2010)

...
Mais dépendance à 88 %

- Taux de chômage : 5 %
- 2^{ème} après ZE de Vitré



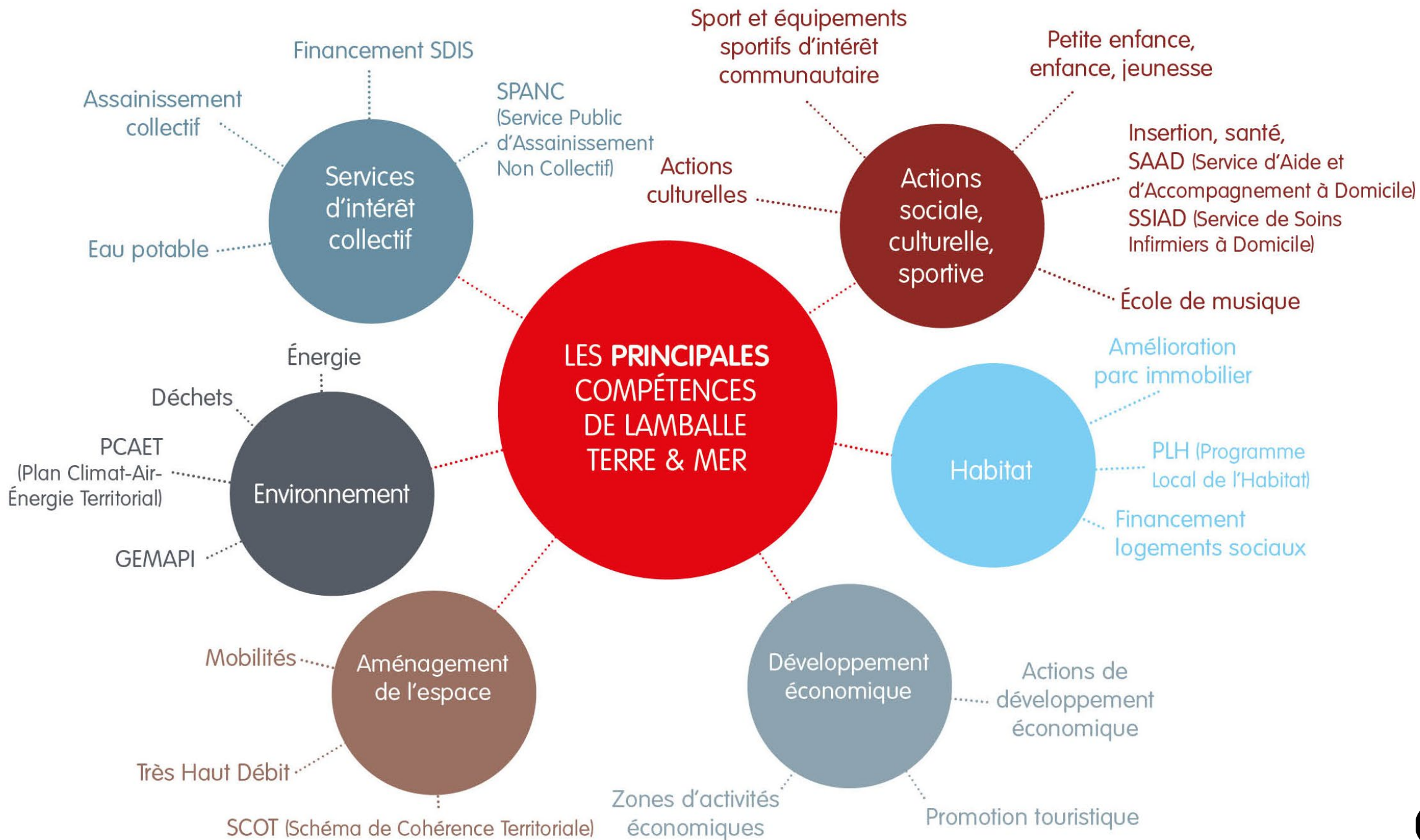
Source INSEE. Réalisation : Service Statistiques Pôle Emploi Bretagne



LT&M	BRETAGNE
12,3 teqCO2/hab	8,1 teqCO2/hab
<i>Hors agriculture</i>	
4,4 teqCO2/hab	4,2 teqCO2/hab

- Emission de GES 1,5 fois > à la moyenne régionale
- Mais des GES très largement d'origine agricole
=> potentiel à valoriser





Les principaux partenaires de l'agglomération

A l'échelle régionale



A l'échelle départementale



Entre EPCI



SM AEP de Caulnes, La Hutte, Quélaron

A l'échelle « locale »



3

Le contexte national et le projet de loi de finances 2024

Projet de loi de finances 2024

Dépenses de l'Etat : 517 Mds€

- Des dépenses globalement en baisse pour la 1^{ère} fois depuis 10 ans
 - Mais après de fortes hausses les années précédentes liées à la crise sanitaire et à la situation économique
 - Exemple : fin progressive du bouclier tarifaire, recherche d'1 Md€ d'économie avec une revue des dépenses publiques
- Des dépenses en hausse pour certains secteurs :
 - 8 000 nouveaux fonctionnaires
 - 40 Mds€ pour la transition écologique
- Charge de la dette : + 52 Mds € liés à la hausse des taux
- Des pistes d'économie en cours d'examen

Recettes de l'Etat : 372 Mds€

- Prévision de croissance de + 1,4 %
- CVAE payée par les entreprises : la suppression restante est étalée sur 3 années
- Des taxes nouvelles sur les billets d'avions et les autoroutes
- Emprunt : 285 Mds €

Déficit prévisionnel : 145 Mds€

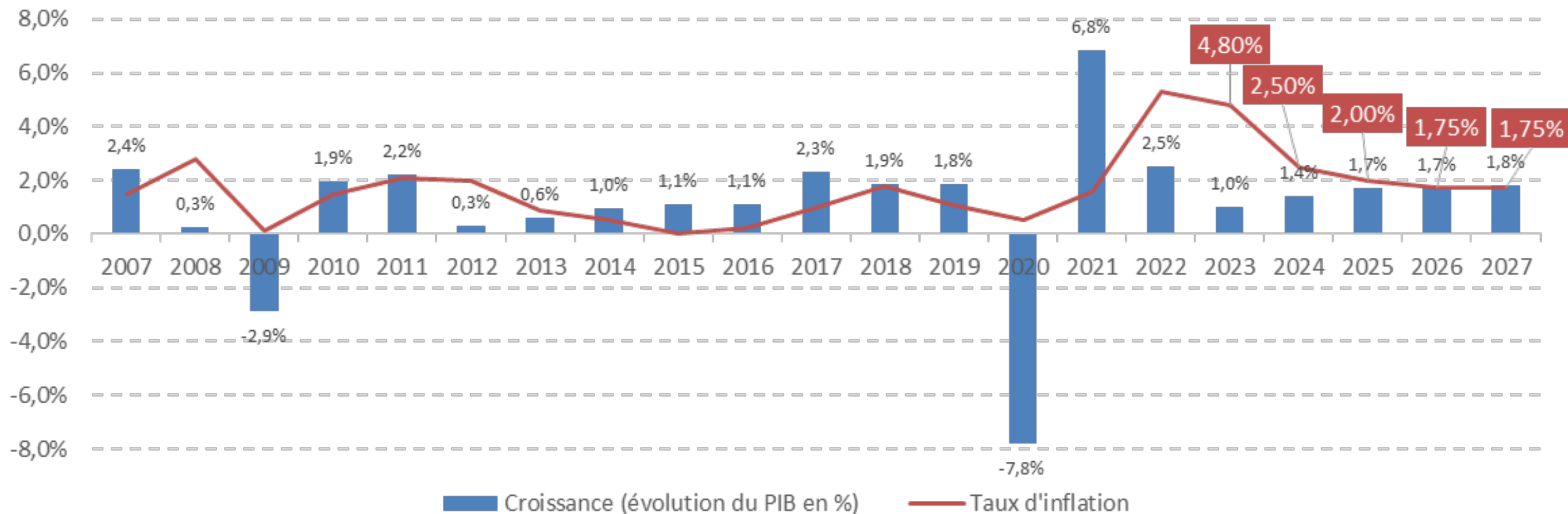
Par ailleurs, pour les collectivités : la mise en place obligatoire d'un **budget vert**

Projet de loi de programmation des finances publiques

- Depuis la révision constitutionnelle de 2008, l'Etat est tenue de présenter des orientations pluriannuelles sur 4 à 5 ans
- La précédente loi de programmation n'avait pas été adoptée par le Parlement en 2022, et n'avait également pas pu être adressée à la commission européenne
- Une nouvelle loi de programmation a été présentée en septembre 2023 au parlement
- La loi de programmation fixe notamment :
 - Des hypothèses pluriannuelles de croissance et d'inflation
 - Une trajectoire de réduction du déficit public et de la dette publique
 - Un objectif de limitation des dépenses de fonctionnement pour l'Etat, la sécurité sociale et les collectivités locales
- Cette nouvelle loi de programmation devrait être adoptée car le gouvernement pourra cette année faire usage de l'article 49-3 de la constitution

Projet de loi de programmation des finances publiques

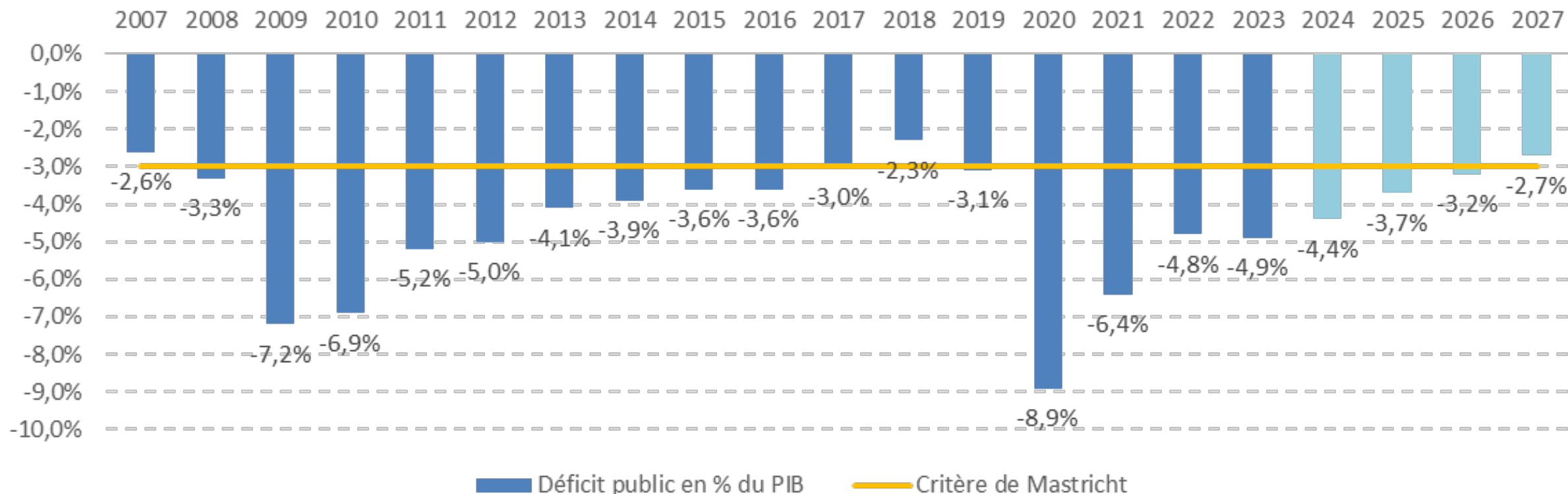
Croissance économique et inflation



- Une hypothèse de croissance entre 1,4 % et 1,8 % sur la période 2027-2028
- Une inflation qui devrait diminuer progressivement

Projet de loi de programmation des finances publiques

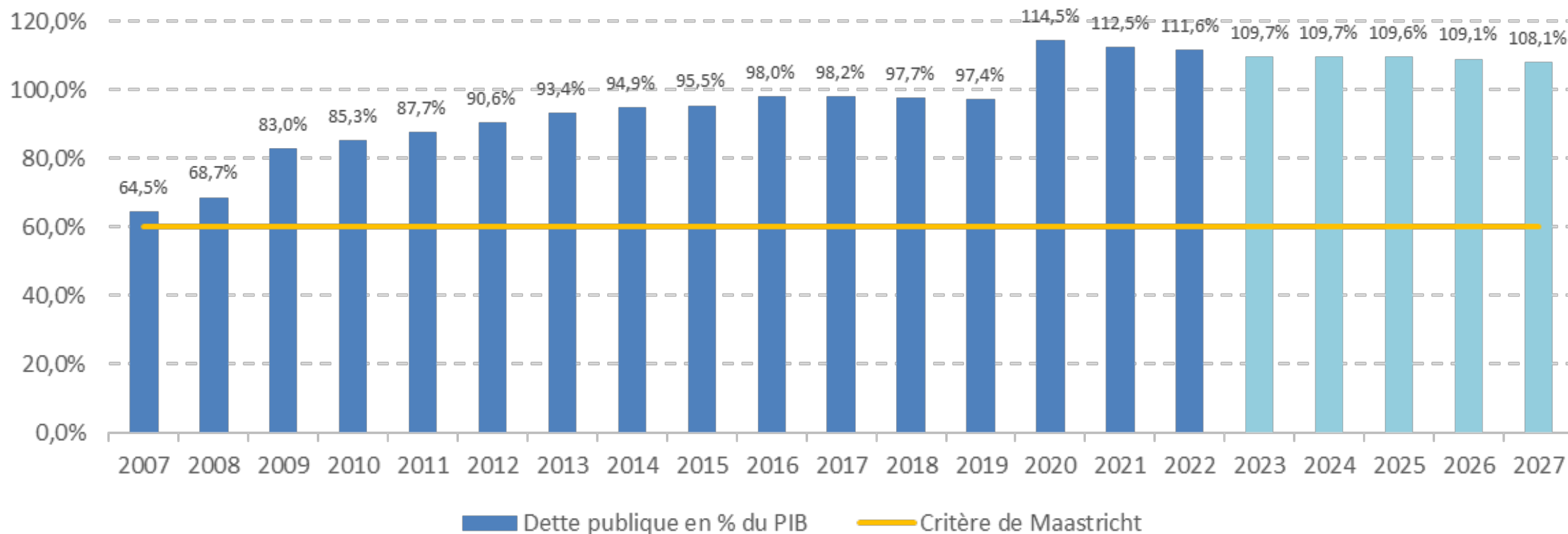
Déficit public au sens de Maastricht



- Une trajectoire de réduction progressive du déficit public avec un retour sous les 3 % en 2027
- Les collectivités locales et la sécurité sociale sont concernées par cet objectif

Projet de loi de programmation des finances publiques

Dette publique au sens de Maastricht



- La dette publique diminuera sur la période 2024-2027
- Mais restera durablement au dessus des 100 % du PIB et a fortiori des 60 % de PIB au sens de Maastricht

Projet de loi de programmation des finances publiques

- Pour atteindre ces objectifs, et pour faire participer les collectivités locales, la loi de programmation des finances publiques a prévu un objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement pour les collectivités :

<i>Encadrement des dépenses des collectivités locales</i>	2024	2025	2026	2027
Inflation prévisionnelle	+2,5%	+2,0%	+1,75%	+1,75%
Cible d'évolution des dépenses publiques locales par rapport à l'inflation	-0,5%	-0,5%	-0,5%	-0,5%
Objectif de progression des dépenses publiques locales	+2,0%	+1,5%	+1,25%	+1,25%

- Il s'agirait d'un objectif non contraignant, sans sanction
- Une présentation annuelle par les collectivités locales lors du DOB devrait avoir lieu pour présenter l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement

L'avis du haut conseil des finances publiques

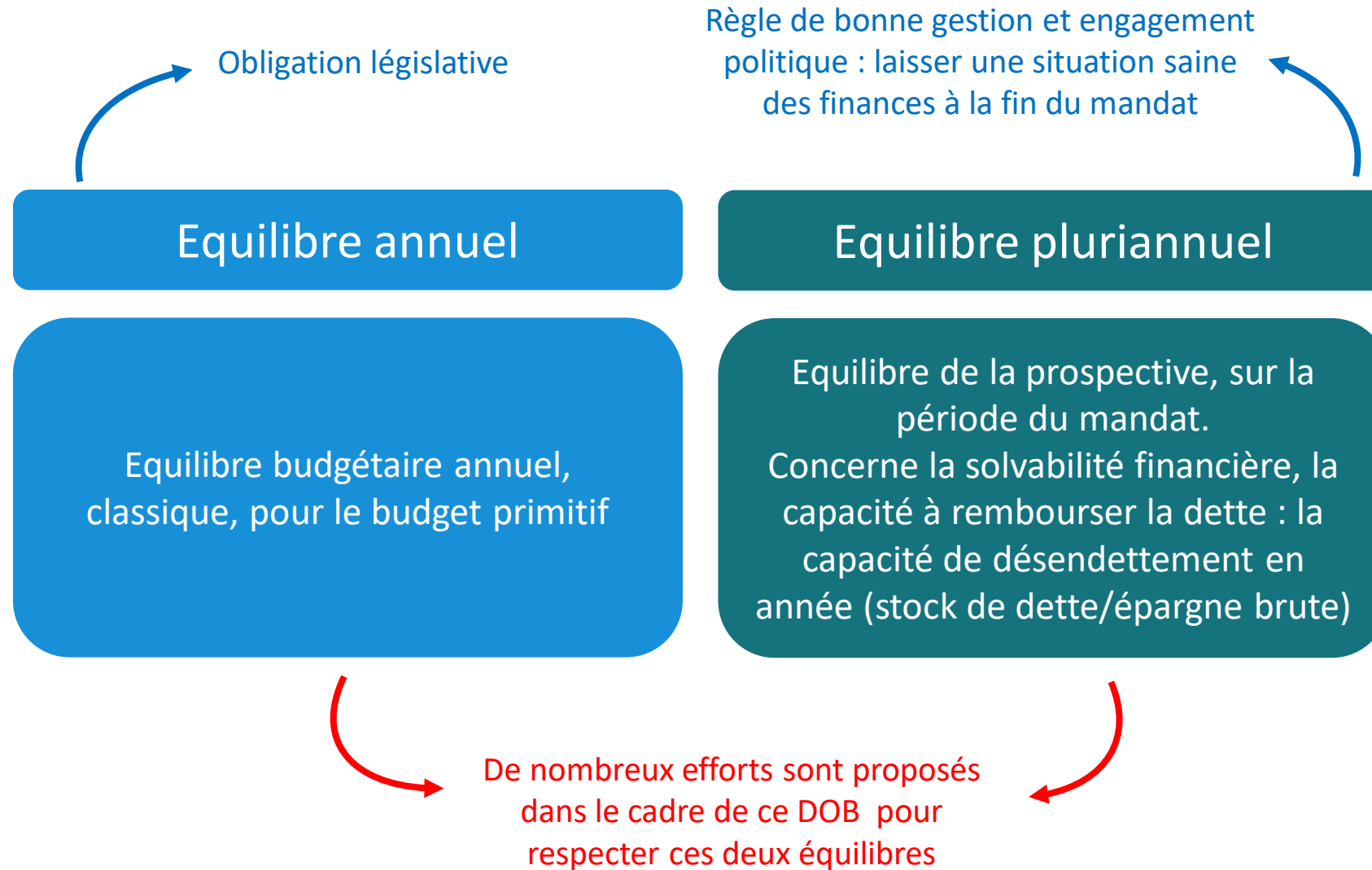
- Le haut conseil des finances publiques est un organisme indépendant, composé d'experts qui rend un avis sur les PLF et la LPFP depuis 2013
- La prévision de croissance de 1,4 % est supérieure à celle du consensus des économistes (+ 0,8 %)
- La trajectoire de réduction du déficit public suppose la réalisation d'importantes économies structurelles, en plus de l'effet de la réforme des retraites et de l'assurance chômage
- La trajectoire présentée par le gouvernement apparaît peu ambitieuse au regard des engagements des Etat membres de l'Union Européenne. Le projet de loi de programmation ne prévoit pas de retour rapide vers l'objectif d'équilibre des finances publiques. Alors même que les hypothèses de croissance demeurent optimistes, l'inflexion modeste de la trajectoire de dette expose au risque d'une divergence accrue avec le reste de la zone euro.

4

La préparation budgétaire 2024 et la prospective financière 2024-2026

Budget principal

L'équilibre budgétaire annuel et l'équilibre pluriannuel



Pour mémoire, l'équilibre annuel du budget repose sur les conditions suivantes :

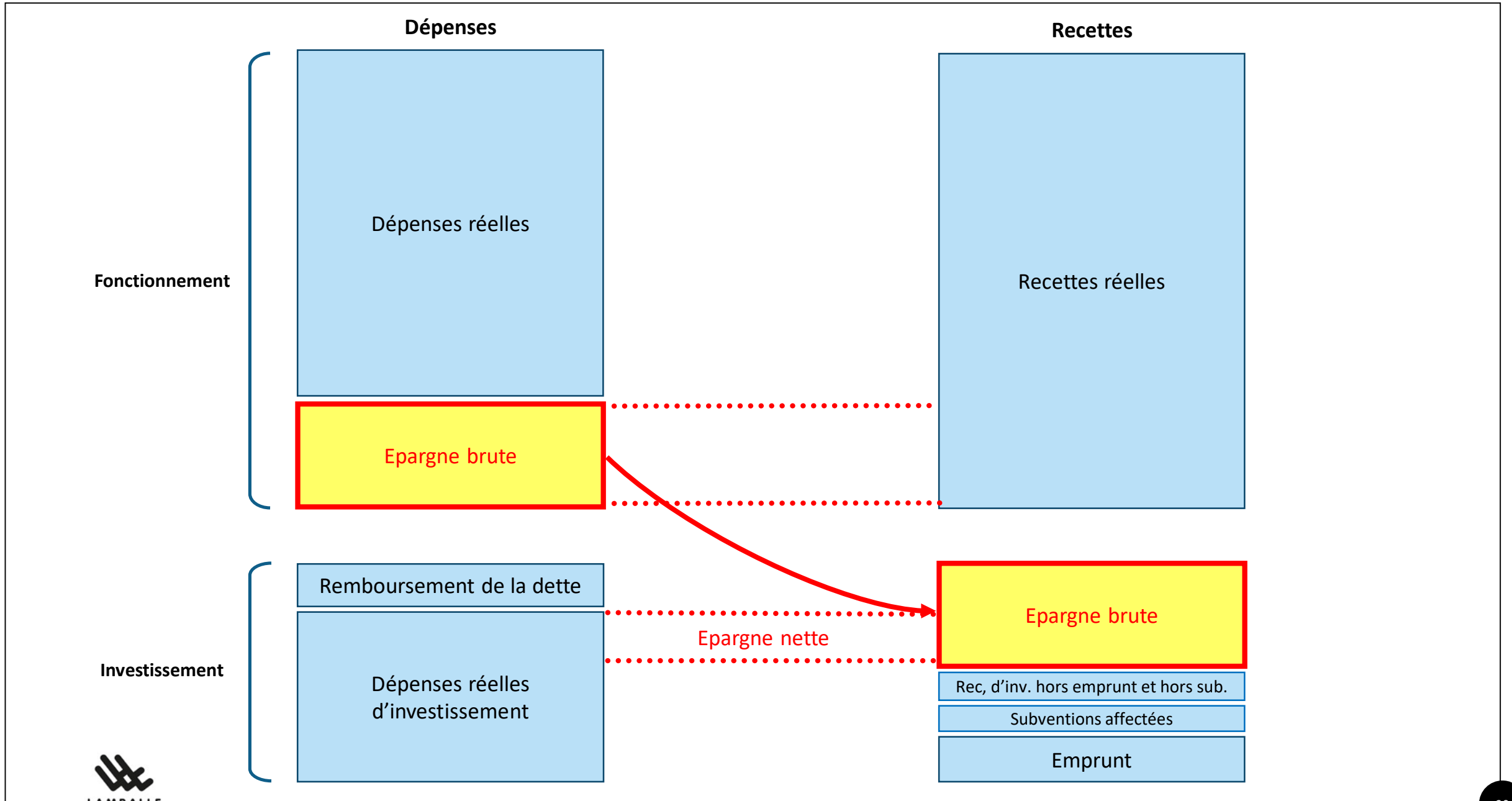
- ① Le budget doit être équilibré par section
- ② Les dépenses et recettes doivent être évaluées de façon sincère
- ③ Le remboursement du capital de la dette doit être couvert par des ressources propres
 - ➔ Les ressources propres : l'autofinancement prévisionnel ou de manière plus large également les ressources d'investissement hors emprunt et hors subventions d'investissement

Une analyse financière repose principalement sur le calcul de l'équilibre pluriannuel :



Sous quel délai le budget est-il en capacité de rembourser sa dette ?

- ➔ En combien d'année le budget peut-il rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant l'intégralité de sa capacité d'autofinancement ?
- ➔ Cette capacité de désendettement est un indicateur de solvabilité financière
- ➔ Calcul : $\frac{\text{encours de dette}}{\text{épargne brute}}$



Rétrospective financière – budget principal

2021

Rétrospective
financière

Une situation financière saine. Pas de tension sur la capacité d'autofinancement, un délai de désendettement de 4 années

Toutefois avant 2021 :

- Pas de prospective financière, pas de plan pluriannuel des investissements, donc pas de visibilité sur la santé financière pour les années à venir et sur la soutenabilité des projets envisagés
- Un déficit du budget annexe des parcs d'activité méconnu et donc pas traité
- Un déficit du CIAS pas totalement appréhendé et donc pas traité

Rétrospective financière – budget principal

2022

Rétrospective
financière

DOB 2022 (novembre 2021) : pour la 1^{ère} fois une prospective financière et une programmation pluriannuelle des investissements 2022-2026 sont présentées.

Il avait été mis en exergue une dégradation progressive de la situation financière. Des pistes avaient été avancées pour corriger cette trajectoire : amélioration de la capacité d'autofinancement de 200 K€ par an et diminution du PPI de 2 M€ par an.

Au final, un délai de désendettement au compte administratif 2022 de 5,2 années. Grâce également à de bonnes nouvelles en fin d'année concernant la fiscalité et la réalisation de la masse salariale.

Compte administratif 2023 anticipé – budget principal

2023

DOB 2023

DOB 2023 (novembre 2022) :

- D'importantes difficultés pour équilibrer le budget primitif 2023 et la prospective financière 2023-2026
- Un équilibre atteint en actionnant 3 leviers : une diminution des dépenses de fonctionnement, une diminution du PPI et une augmentation de la fiscalité

2023

Compte
administratif
anticipé 2023

DOB 2024 (novembre 2023) :

- Un compte administratif 2023 qui devrait présenter un délai de désendettement moins bon que prévu : 7 années contre 6,3 années initialement prévu
- Explications : une capacité d'autofinancement qui devrait être moins élevée
 - Des dépenses plus élevées que prévues (inflation plus forte, un soutien au pouvoir d'achat des agents, dépenses non prévues comme le Botrai, participation supplémentaire au CIAS ou le budget annexe transport...)
 - Des recettes moins fortes que prévues : essentiellement la fraction de TVA versée par l'Etat en remplacement de la taxe d'habitation ou de la CVAE

Prospective financière – budget principal

2024

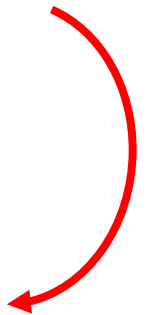
DOB 2024

DOB 2024 (novembre 2023) : à nouveau d'importantes difficultés pour équilibrer le budget primitif 2024 et la prospective financière 2024-2026

Début novembre :

- Un déséquilibre budgétaire en fonctionnement de plus de 1,1 M€
- Une progression des dépenses de fonctionnement de + 5 %
- Des ratios financiers non soutenables et contraires à l'objectif de présenter une situation financière saine en fin de mandat

Des efforts significatifs ont été entrepris pour équilibrer le budget ainsi que la prospective en diminuant les dépenses de fonctionnement, sans recourir à une augmentation de la fiscalité



Prospective financière – budget principal

Principales hypothèses des recettes de fonctionnement

- Evolution nominale des bases fiscales (revalorisation annuelle liée à l'inflation de l'année précédente) : + 4,1 % en 2024, puis + 2 % en moyenne sur la période prospective
- Evolution physique bases fiscales : évolution très prudente calculée à partir de la rétrospective
- Fraction de TVA : + 3 % en 2024, puis + 2,5 % sur la période prospective
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : stabilité de la base, augmentation du coefficient comme l'année dernière, pour arriver au coefficient maximum de 1,20 en 2025
- FPIC : estimation à 1 030 K€ en 2024, relativement stable sur la période
- Taxe de séjour : légère progression annuelle de + 1,5 % par an sur la période
- Tarifs communautaires (budget principal uniquement) : + 4 % en 2024
- DGF : 4,3 M€ en 2024. Légère progression sur la période (simulation du cabinet RCF)
- CFE (cotisation foncière des entreprises) : le taux actuel de 27,45 % pourrait augmenter jusqu'à 28,67 % selon la DDFiP (information reçue le 20 novembre). Il est proposé d'augmenter le taux afin de dégager des ressources supplémentaires (estimation à + 197 K€). Il est proposé de voter le taux non pas en décembre lors du vote du budget primitif, mais au 1^{er} trimestre 2024 lorsque les informations transmises par la DDFiP seront certaines. Cette proposition n'est pas intégrée dans les simulations présentées ci-après.

Prospective financière – budget principal

Principales hypothèses des dépenses de fonctionnement

- Masse salariale : + 5,5 % en 2024 (+ 1 372 K€), soit 26,3 M€ (dont une partie est refacturée aux budgets annexes et à Lamballe-Armor au titre de la mutualisation)
 - Revalorisation du point d'indice
 - Stabilité des effectifs
- SPL tourisme : 650 K€ en 2024 et sur la période. Il est proposé un montant fixe, afin de disposer d'une lisibilité. Et non pas d'un calcul variable selon le montant de la taxe de séjour.
- Office de tourisme de Pléneuf-Val-André : reversement de la taxe de séjour. Estimation à 250 K€ par an sur la période.
- Fluides : en principe, il est simulé une stabilité par rapport à 2023
- Subvention au budget annexe des parcs d'activités : poursuite du versement de 200 K€ par an pendant 10 ans pour solder le déficit connu au 31 décembre 2021.
- Frais financiers : 4 % en 2024

Prospective financière – budget principal

Dépenses et recettes d'investissement : voir le plan pluriannuel des investissements ci-après.

PPI 2024-2028

Le budget principal

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ROCADE EST (PROLONGEMENT)	60	60	60	70	
RESEAU HAUT DEBIT	1 260	1 260	1 260	1 260	
REHABILITATION BASSIN DU BOCAGE	1 040	240			
Sous-total Aménagement urbain dépenses particulières	2 360	1 560	1 320	1 330	-
Sous-total Aménagement urbain dépenses récurrentes	360	360	360	360	360
TOTAL AMÉNAGEMENT URBAIN DÉPENSES	2 720	1 920	1 680	1 690	360
ETUDES ET TRAVAUX EN LIEN AVEC LA BIODIVERSITE	100	100	100	100	100
PROGRAMME BOCAGER	350	350	350	350	350
PROGRAMME MILIEUX AQUATIQUES	400	300	300	300	300
PLAN D'EAU DE LA VILLE GAUDU		50	1 500	800	
AMENAGEMENT OUVRAGES SUR LA FLORA (PVA)	300	200			
Sous-total Environnement dépenses particulières	1 150	1 000	2 250	1 550	750
Sous-total Environnement dépenses récurrentes	150	150	150	150	150
TOTAL ENVIRONNEMENT DÉPENSES	1 300	1 150	2 400	1 700	900

PPI 2024-2028

Le budget principal

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
AIDES AUX ENTREPRISES	605	605	605	605	605
AIDES A L'AGRICULTURE	90	90	90	90	90
Sous-total Développement économique dépenses	695	695	695	695	695
TOTAL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DÉPENSES	695	695	695	695	695
MUSEE MATHURIN MEHEUT	3				
SENTIERS DE RANDONNEES	47				
Sous-total Tourisme dépenses particulières	50	-	-	-	-
Sous-total Tourisme dépenses récurrentes	22	22	22	22	22
TOTAL TOURISME DÉPENSES	72	22	22	22	22
PLH 2020-2025 - FAVORISER L'ACCES AU LOGEMENT	650	650	650	650	650
PLH 2020-2025 - AIDE A LA RENOVATION	234	234	234	234	234
Sous-total Logement dépenses particulières	884	884	884	884	884
TOTAL LOGEMENT DÉPENSES	884	884	884	884	884
RENOVATION LIGNE FERROVIAIRE	1 500	170			
Sous-total Transport mobilités dépenses particulières	1 500	170	-	-	-
TOTAL TRANSPORT MOBILITES DEPENSES	1 500	170	-	-	-

PPI 2024-2028

Le budget principal

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
Sous-total Culture dépenses récurrentes	44	44	44	50	50
TOTAL CULTURE DÉPENSES	44	44	44	50	50
CAMPS ET ESPACES JEUNES	10	10	10	10	10
Sous-total Jeunesse dépenses récurrentes	10	10	10	10	10
TOTAL JEUNESSE DÉPENSES	10	10	10	10	10
MAISON DE L ENFANCE PLEMY	52	2			
Sous-total Petite enfance dépenses particulières	52	2	-	-	-
Sous-total Petite enfance dépenses récurrentes	10	9	9	8	8
TOTAL PETITE ENFANCE DÉPENSES	62	11	9	8	8
ESPACE MURIGNEUX	30				
COMPLEXE SPORTIF DU PENTHIEVRE	20	970			
PARC EQUESTRE		250			
HALLE SPORTIVE DU LIFFRE	236				
PISCINE PLENEUF VAL ANDRE	1 000	1 000	1 000		

PPI 2024-2028

Le budget principal

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
STATION SPORT NATURE JUGON	100				
PISCINE DES OLYMPIADES	1 675				
Sous-total Sports et loisirs dépenses particulières	3 061	2 220	1 000	-	-
Sous-total Sports et loisirs dépenses récurrentes	98	248	248	248	248
TOTAL SPORTS ET LOISIRS DÉPENSES	3 159	2 468	1 248	248	248
Sous-total Communication dépenses récurrentes	47	17	17	17	17
TOTAL COMMUNICATION DÉPENSES	47	17	17	17	17
PARTICIPATION SM BAIE ST BRIEUC (ETUDES SCOT)	25				
Sous-total Admin. générale dépenses particulières	25	-	-	-	-
Sous-total Admin. générale dépenses récurrentes	1 602	1 602	1 602	1 402	1 402
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE DÉPENSES	1 627	1 602	1 602	1 402	1 402
TOTAL dépenses	12 120	8 992	8 610	6 726	4 596
TOTAL dépenses 2024-2028	41 043				

Prospective financière – budget principal

Indicateurs financiers (en K€)	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours de dette	26 961	29 574	33 908	35 544	35 686	35 769	34 724	32 197
Épargne brute	6 815	5 658	4 839	4 996	5 719	5 331	5 147	5 041
Encours de dette / épargne brute (en années)	4,0	5,2	7,0	7,1	6,2	6,7	6,7	6,4
Épargne nette	4 837	3 657	2 451	2 208	2 705	2 285	1 927	1 965
Encadrement des dépenses locales				+ 2,0%	+ 1,5%	+ 1,25%	+ 1,25%	
Evolution des dépenses de fonct. budget principal	+ 2,2%	+ 4,3%	+ 6,1%	+ 5,3%	+ 0,4%	+ 2,9%	+ 2,9%	+ 2,6%

- Le délai de désendettement est maîtrisé sur la période prospective, en restant inférieur à 7 années, à l'exception de 2024
- L'épargne nette se maintient au dessus de 1 M€ jusqu'en 2026
- Les dépenses de fonctionnement progressent cependant plus que l'objectif fixé par la loi de programmation des finances publiques

5

La préparation budgétaire 2024 et la prospective financière 2024-2026

Budgets annexes

Prospective financière – budget annexe transport

	2024	2025	2026
Déséquilibre budgétaire	371 K€	485 K€	527 K€

Options	Commentaires
Dépenses :	
Diminution de l'offre de transport	Faisabilité juridique et coût financier à appréhender
Recettes :	
Participation d'équilibre versée par le budget principal	Difficilement soutenable pour le budget principal
Augmentation du taux du versement mobilité pour les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Possible augmentation du taux de VM de 0,60 % à 0,80 % (deux communes classées stations touristiques sur le territoire) - A délibérer avant le 1^{er} novembre (application au 1^{er} janvier N+1) ou le 1^{er} mai (application 1^{er} juillet N+1) - Après avis d'un comité des partenaires, qui n'est pas créé à ce jour - Gain financier estimé : 385 K€ sur 6 mois, 770 K€ en année pleine

PPI 2024-2028

Budget annexe transport

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
DISTRIBUS - Signalétique	16,0	5,0	5,0	5,0	5,0
DISTRIBUS - Travaux	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
TOTAL TRANSPORT DÉPENSES	21,0	10,0	10,0	10,0	10,0
TOTAL dépenses 2024-2028	61,0				

Prospective financière – budget annexe déchets

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours de dette	2 187 293	1 934 370	1 680 111	1 422 663	1 567 788	1 944 516	1 859 031
Epargne brute	-30 022	1 555 880	1 288 393	920 600	848 623	1 008 633	1 031 045
Délai de désendettement (encours/ EB)	-72,9	1,2	1,3	1,5	1,8	1,9	1,8
Epargne nette	-302 691	1 302 957	1 034 134	663 152	587 917	724 325	737 362
Dotations aux amortissements	674 223	673 314	1 054 419	994 519	1 094 252	1 018 217	978 772
Epargne brute / dotations aux amortissements	0,0	2,3	1,2	0,9	0,8	1,0	1,1

- Le budget primitif 2024 peut être équilibré avec une revalorisation des tarifs au minimum de 10 %.
- Ce budget est particulièrement touché en 2024 par
 - Les augmentations de prix répercutées par le syndicat mixte Kerval pour le traitement des déchets : + 609 K€. Effet révision des prix annuels pour les DSP, pour les assurances, poids du prix de l'énergie, volet communication
 - La hausse de la masse salariale (recrutements nécessaires, hausse du point d'indice) : + 192 K€
 - L'entretien des véhicules (inflation du prix des pièces et main d'œuvre) : + 234 K€
 - Les frais financiers : + 25 K€ (principalement effet impact recours à l'emprunt 2023)
- L'impact de la hausse des tarifs (avec 12 levées) est évalué pour un :
 - Bac de 140 litres - foyer de 1 à 2 personnes : + 16,85 €
 - Bac de 340 litres - foyer de 5 personnes et plus : + 29,04 €

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe déchets ménagers

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
COLLECTE DECHETS MENAGERS	970,0	590,0	590,0	590,0	590,0
TOTAL COLLECTE DÉPENSES	970,0	590,0	590,0	590,0	590,0
PRECOLLECTE DECHETS MENAGERS	75,0	75,0	75,0	75,0	75,0
AUTRES	110,0	110,0	110,0	110,0	110,0
MISE EN PLACE COLONNES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TOTAL PRE COLLECTE DÉPENSES	285,0	285,0	285,0	285,0	285,0
DECHETTERIE JUGON LES LACS	552,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Sous-total DECHETTERIES dépenses particulières	552,0	10,0	10,0	10,0	10,0
SIGNALETIQUES DECHETTERIE	40,0	2,0	2,0	2,0	2,0

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe déchets ménagers

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
DECHETTERIE ERQUY	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
DECHETTERIE HENON	20,0	10,0	10,0	10,0	10,0
DECHETTERIE BREHAND	20,0	10,0	10,0	10,0	10,0
DECHETTERIE PLANGUENOUAL	20,0	10,0	10,0	10,0	10,0
DECHETTERIE LANJOUAN	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Sous-total DECHETERIES dépenses récurrentes	115,0	47,0	47,0		47,0
TOTAL DECHETERIES DÉPENSES	667,0	57,0	57,0	57,0	57,0
BATIMENTS ET EQUIPEMENTS DECHETS MENAGERS	160,0	50,0		700,0	800,0
TOTAL STRUCTURE/ADMINISTRATIF DÉPENSES	160,0	50,0	-	700,0	800,0
TOTAL dépenses	2 082,0	982,0	932,0	1 632,0	1 732,0
TOTAL dépenses 2024-2028			7 360,0		

Prospective financière – budget annexe eau potable

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours de dette	4 601 377	4 300 785	3 904 532	3 518 534	3 139 425	4 290 129	6 250 836
Epargne brute	3 331 914	1 467 273	1 671 366	1 722 401	1 432 228	1 356 149	1 245 000
Encours de dette / épargne brute	1,4	2,9	2,3	2,0	2,2	3,2	5,0
Epargne nette	2 928 150	1 052 501	1 275 113	1 336 403	1 053 119	989 477	809 625
Dotations aux amortissements	1 105 726	1 176 331	1 273 520	1 339 567	1 118 369	1 175 468	1 218 008
Epargne brute / dotations aux amortissements	3,0	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2	1,0

- Le budget primitif 2024 peut être équilibré avec une revalorisation des tarifs au minimum de 5 %
- Le budget est fortement impacté par :
 - L'achat d'eau auprès du SMAP (+ 18%, + 450 K€)
- La prospective prévoit également une importante programmation pluriannuelle des investissements conformément à l'objectif de la préservation de la production d'eau potable et de réduction des fuites

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe eau potable

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
AUTRES ETUDES	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
ETUDE HYDROGEOLOGIQUE	20,0	20,0			
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR EAU POTABLE	100,0	150,0			
TOTAL ETUDES DÉPENSES	150,0	200,0	30,0	30,0	30,0
NOUVELLE SUPERVISION	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Sous-total INSTALLATIONS dépenses particulières	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
STATION DE PLEMY	30,0		5,0		5,0
AUTRES RENOVATIONS	500,0	500,0	500,0	500,0	500,0
RESERVOIRS REMPLAC. ARMOIRES ET TELEGESTIONS	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
PLEDELIAC UNITE DE PRODUCTION	50,0		50,0	1 000,0	
QUESOY CARNIVET UNITE DE PRODUCTION	50,0	50,0	1 000,0		
HENON LES SALLES UNITE DE PRODUCTION	5,0		5,0		5,0

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe eau potable

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
TREBRY LA PERCHAIS UNITE DE PRODUCTION	5,0		5,0		5,0
OUVRAGES AUTRES OPERATIONS	150,0	150,0	150,0	150,0	150,0
Sous-total INSTALLATIONS dépenses récurrentes	810,0	720,0	1 735,0	1 670,0	685,0
TOTAL INSTALLATIONS DÉPENSES	820,0	730,0	1 745,0	1 680,0	695,0
OPERATIONS RENOUVELLEMENT RESEAUX	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0	2 000,0
EXTENSIONS ET SECTORISATIONS	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0
DESSERTES HABITATIONS EXISTANTES	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
COMPTEURS DE VENTE D EAU	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
TELERELEVÉ	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Sous-total RESEAUX dépenses récurrentes	2 325,0	2 325,0	2 325,0	2 325,0	2 325,0
TOTAL RESEAUX DÉPENSES	2 325,0	2 325,0	2 325,0	2 325,0	2 325,0

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe eau potable

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
FUTUR CENTRE TECHNIQUE		1 500,0	1 500,0		
Sous-total STRUCTURE/ADMINISTRATIF dépenses particulières	-	1 500,0	1 500,0	-	-
TERRAINS	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
MODULAIRE SOULEVILLE	150,0	5,0	5,0		
LOCAUX 38BIS RUE D ARMOR	10,0	10,0	10,0		
LOGICIELS ET APPLICATIONS METIERS	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
INFORMATIQUE	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
MATERIELS ET OUTILLAGES	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
VEHICULES ET ENGINS	60,0	110,0	60,0	60,0	60,0
Sous-total STRUCTURE/ADMINISTRATIF dépenses récurrentes	280,0	185,0	135,0	120,0	120,0
TOTAL STRUCTURE/ADMINISTRATIF DÉPENSES	280,0	1 685,0	1 635,0	120,0	120,0
TOTAL dépenses	3 575,0	4 940,0	5 735,0	4 155,0	3 170,0
TOTAL dépenses 2024-2028			21 575,0		

Prospective financière – budget annexe assainissement

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours de dette	15 079 878	15 564 909	14 334 762	13 086 449	13 882 817	15 678 130	15 331 535
Epargne brute	2 410 459	2 679 173	2 543 514	2 654 986	2 816 495	2 827 921	2 835 485
Délai de désendettement (encours / EB)	6,3	5,8	5,6	4,9	4,9	5,5	5,4
Epargne nette	1 329 520	1 464 204	1 313 366	1 406 673	1 444 322	1 502 677	1 454 717
Dotations aux amortissements	1 568 599	1 645 420	1 825 613	2 171 768	2 318 020	2 386 568	2 412 184
Epargne brute / dotations aux amortissements	1,5	1,6	1,4	1,2	1,2	1,2	1,2

- Le budget primitif 2024 peut être équilibré avec une revalorisation des tarifs au minimum de 9 %.
- Le budget est fortement impacté par :
 - Les prix de l'énergie : + 159 K€ (estimation compte-tenu de la difficulté de projection)
 - Forte inflation sur les produits de traitement : + 27 K€
 - Réalisation des branchements pour les nouvelles constructions : + 100 K€
 - Nouveau contrat pour l'exploitation du service pour 8 communes du territoire : + 55 K€
 - Les frais financiers : + 121 K€ (principalement effet impact recours à l'emprunt 2023)
 - Et plus globalement, la mise en production des nouvelles STEP
- La prospective prévoit également un important PPI conformément à la mise en conformité des stations et afin de ne pas bloquer l'urbanisation du territoire

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe assainissement

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ETUDE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	50,0	50,0			
ETUDE DIAGNOSTIQUE RESEAUX	400,0	400,0	200,0	200,0	200,0
AUTRES ETUDES	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0
TOTAL ETUDES DÉPENSES	490,0	490,0	240,0	240,0	240,0
STEP SOULEVILLE UNITE DEPOTAGE MATIERE VIDANGE	100,0				
STEP SOULEVILLE REHAB GC BA	200,0	200,0	200,0		
STEP SOULEVILLE POSTE TRANSFERT EI VERS BT	150,0				
SUPERVISION ET AUTOMATES	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
PLURIEN PFAC SYNDICAT DU ROUTIN	5,0				
TRAMAIN NELLE STEP ET ZONE INFILTRATION	10,0	60,0	1 360,0	-	
MAROU LANDEHEN MESLIN NOUVELLE STATION	2 000,0	2 000,0			
MONCONTOUR TREDANIEL NOUVELLE STEP	50,0	2 000,0	2 230,0		

*

* Le PPI assainissement a été modifié après l'envoi au conseil communautaire. Ce tableau a été modifié concernant l'échéancier pour la STEP de Tramin. En revanche, la simulation de la prospective n'a pas été mise à jour.

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe assainissement

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
PLEMY EXTENSION STATION	146,0	1 314,0			
PLEDELIAC-ST RIEUL-TREGOMAR NOUVELLE STEP	10,0	50,0	2 000,0	2 000,0	
TREGENESTRE EXTENSION STATION	10,0	300,0	200,0		
SEVIGNAC MISE EN CONFORMITE STEP	10,0	400,0			
QUESOY L'HOPITAL MISE EN CONFORMITE STEP	10,0	200,0	300,0		
QUINTENIC DEPHOSPHATATION ET INFILTRATION	10,0	170,0			
MISE EN PLACE DEGRILLAGE ET COMPTAGE PETITES STEP	180,0	180,0	90,0		
PLENEE JUGON MISE EN CONFORMITE STEP BOURG	10,0	10,0	20,0		
PLATEFORME TRAITEMENT BOUES	20,0	20,0	20,0		
Sous-total INSTALLATIONS dépenses particulières	2 931,0	6 914,0	6 430,0	2 010,0	10,0
ENSEMBLE STEPS RENOVATIONS ET MAINTENANCE	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe assainissement

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
POSTE RELEVEMENTS ET AUTRES STEPS	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
CURAGE DES LAGUNES	300,0	200,0	200,0	200,0	200,0
Sous-total INSTALLATIONS dépenses récurrentes	900,0	800,0	800,0	800,0	800,0
TOTAL INSTALLATIONS DÉPENSES	3 831,0	7 714,0	7 230,0	2 810,0	810,0
ERQUY RENOUVELLEMENT BD DE LA MER			200,0		
PLENEUF RENOUVELLEMENT DAHOUE VIEUX PORT	600,0	400,0	200,0		
MISE EN PLACE DIAGNOSTIQUE PERMANENT		150,0	150,0		
PLURIEN MISE EN SEPARATIF		300,0	200,0		
MONCONTOUR SEPARATIF	640,0	700,0			
AUTRES SEPARATIF	200,0	200,0	200,0		
Sous-total RESEAUX dépenses particulières	1 440,0	1 750,0	950,0	-	

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe assainissement

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
DIAGNOSTIC INSPECTION VIDEO RESEAUX	130,0	130,0	130,0	130,0	130,0
AUTRES EXTENSIONS DE RESEAUX	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0
AUTRES OP. RENOUELEMENT ET REHABILITATIONS	700,0	700,0	700,0	1 000,0	1 000,0
Sous-total RESEAUX dépenses récurrentes	1 030,0	1 030,0	1 030,0	1 330,0	1 330,0
TOTAL RESEAUX DÉPENSES	2 470,0	2 780,0	1 980,0	1 330,0	1 330,0
MODULAIRE SOULEVILLE	150,0				
TERRAINS	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
LOCAUX 38BIS RUE D ARMOR	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
LOGICIELS ET APPLICATIONS METIER	30,0	10,0	10,0	10,0	10,0
INFORMATIQUE	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
MATERIELS ET OUTILLAGES	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
VEHICULES	60,0	60,0	60,0	60,0	60,0
TOTAL STRUCTURE/ADMINISTRATIF DÉPENSES	305,0	135,0	135,0	135,0	135,0
TOTAL dépenses	7 096,0	11 119,0	9 585,0	4 515,0	2 515,0
TOTAL dépenses 2024-2028	34 830,0				

Prospective financière – budget annexe parcs d'activités

Rapport de gestion au 31 décembre 2022 – Analyse du prix au m²

Au 31 décembre 2022, le bilan financier prévisionnel de clôture est déficitaire de 1 274 715 € en ayant :

- vendu tous les terrains des parcs en cours de commercialisation
- perçu les subventions d'équilibre (7 180 000 € + 200 000 €/an)
- intégré une provision de travaux de 800 000 € (déjà présent au précédent rapport)

Ce déficit ne comprend pas l'aménagement des futurs parcs (Tourelle3, Lanjouan3, Pilodie) dont le prix de vente n'a pas été fixé (exemple : le coût de revient au m² sur le parc de la Pilodie est de 70 €/m²)

Au 31 décembre 2022, il restait 308 093 m² à vendre au prix moyen de 15,25 €/m².

Pour combler ce déficit de 1 274 715 € il faudrait majorer le prix moyen de 4,13 € soit une augmentation de 27%.

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe parcs d'activités

- Les crédits inscrits en 2024 tiennent compte des travaux engagés en 2023 dont la réalisation interviendra en 2024

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
ZA DE POMMERET		50,0			
ZA DU VAU JAUNE - BREHAND	85,0				
LA TOURELLE 1 - LAMBALLE	119,4	45,0			
LANJOUAN 2 - LAMBALLE	10,9	450,0			
PA PENTHIEVRE - PLESTAN	5,0				
PA DU POIRIER - SAINT ALBAN	74,0				
PA DU HONCHET - PLURIEN	2,9				
ZONE DE L'ESPERANCE 2 - QUESSOY	90,0				

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe parcs d'activités

Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
LA TOURELLE 3 - Démolition, études	679,2				
LA TOURELLE 3 - Foncier	1 000,0				
PA LA PILODIE - LA BOUILLIE	348,9				
LANJOUAN 3 - Démolition	356,1				
LANJOUAN 3 - Foncier			500,0		
PA LA QUENOTTERIE - HENANBIHEN	2,2				
ENVELOPPE - TRAVAUX DIVERS	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0
TOTAL PARCS ACTIVITES DÉPENSES	2 973,6	745,0	700,0	200,0	200,0
TOTAL dépenses 2024-2028			4 818,6		

Le PPI 2024-2028

Le budget annexe bâtiments

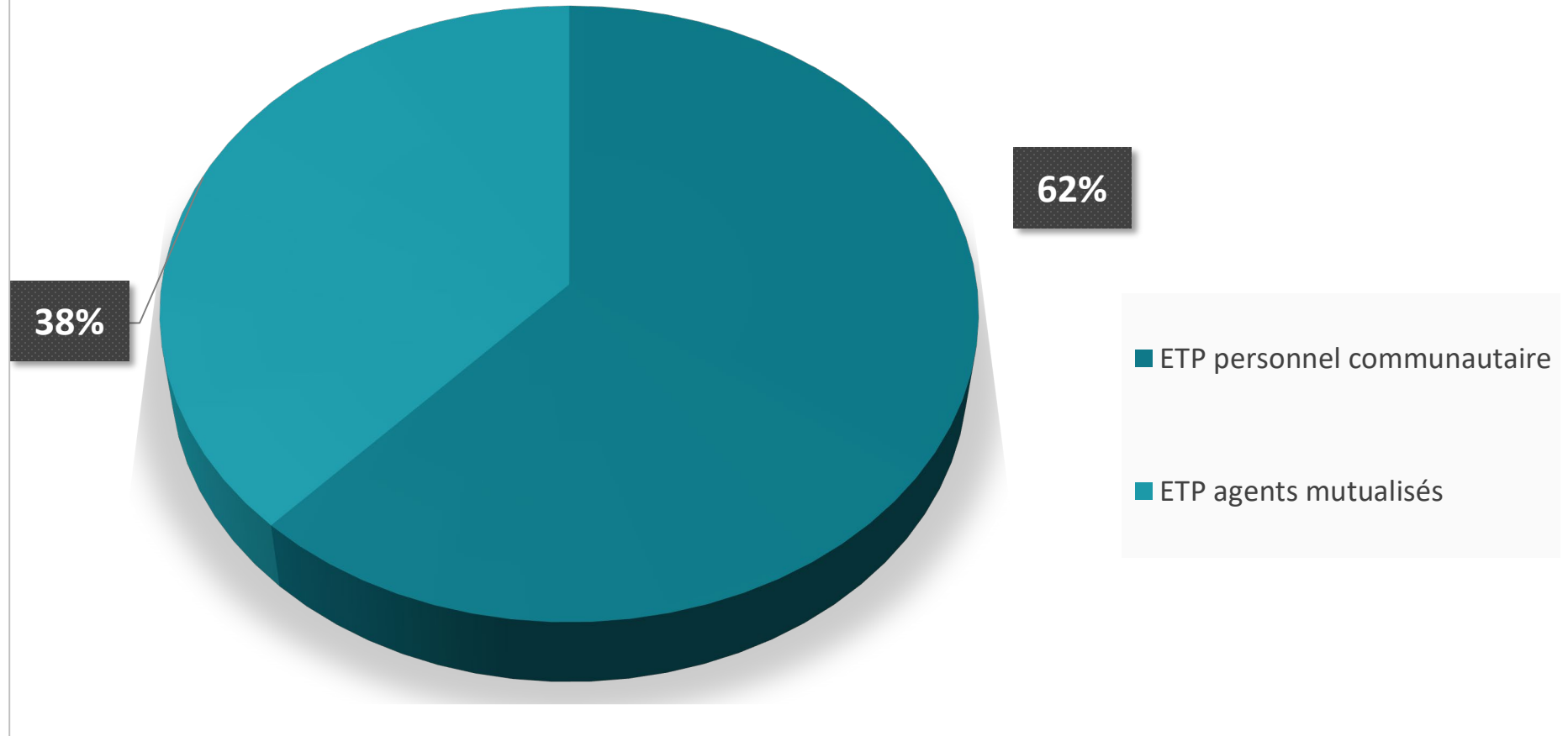
Opérations	Programmation 2024-2028 (montants en K€)				
	Projet 2024	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028
EX MAISON DIRECTEUR HARAS	100,0	300,0	350,0		
ENVELOPPE - ETUDES DIVERSES	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
ENVELOPPE - TRAVAUX DIVERS	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0
TOTAL BATIMENTS DÉPENSES	150,0	350,0	400,0	50,0	50,0
TOTAL dépenses 2024-2028	1 000,0				

6

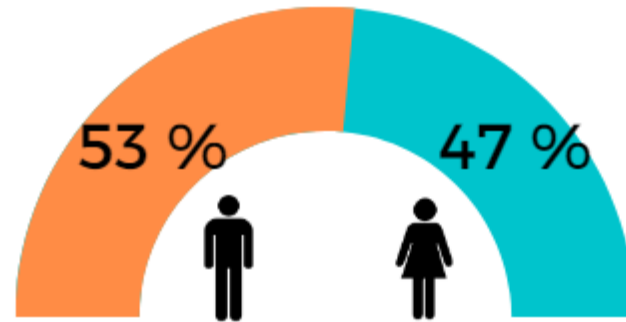
Focus sur la masse salariale et les effectifs

Effectif de Lamballe Terre & Mer

517 équivalents temps plein rémunérés en moyenne sur l'année 2022



Effectifs et état de la parité



Titulaires



■ Femmes ■ Hommes

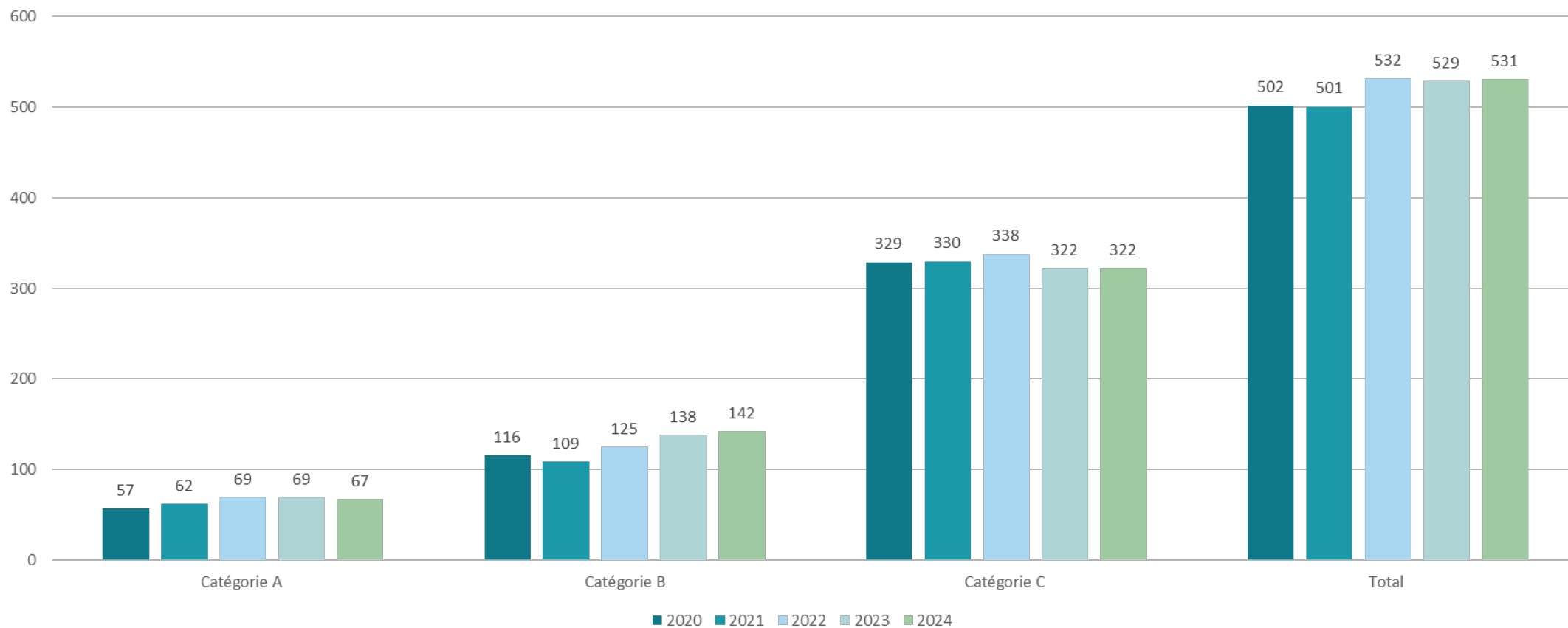
Non Titulaires



■ Femmes ■ Hommes

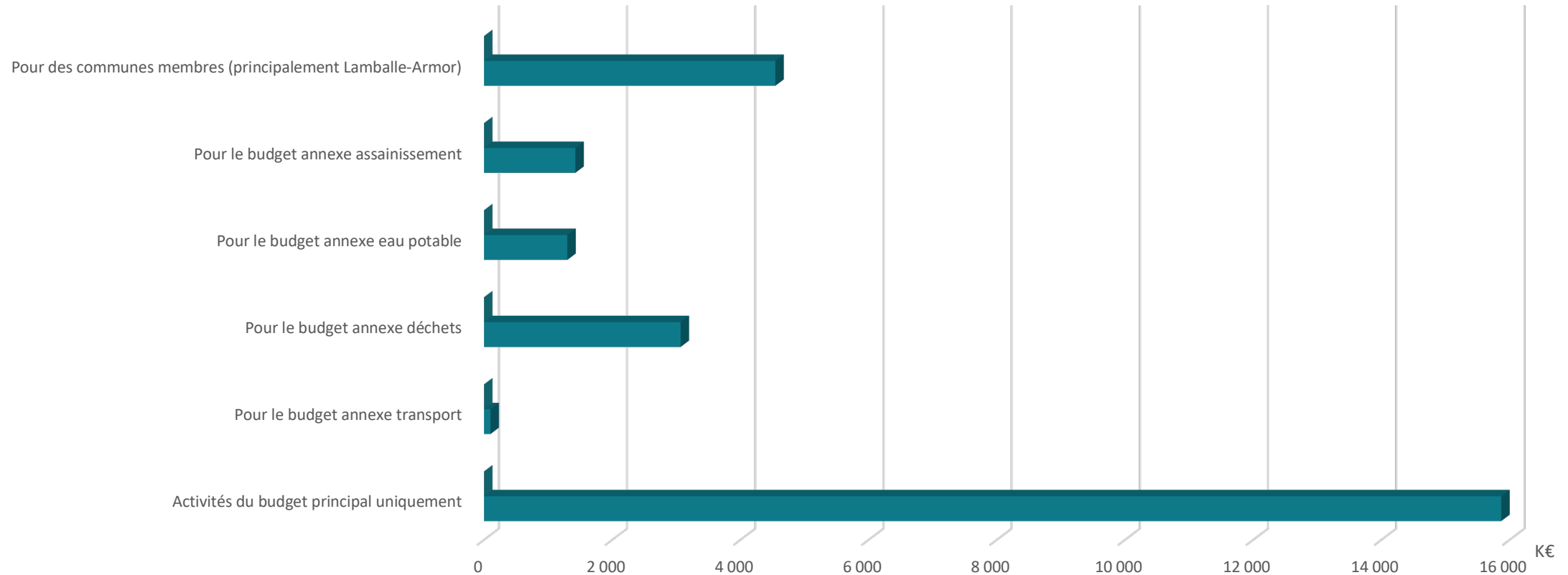
Evolution des postes permanents au tableau des effectifs

(Au 1^{er} janvier de chaque année)



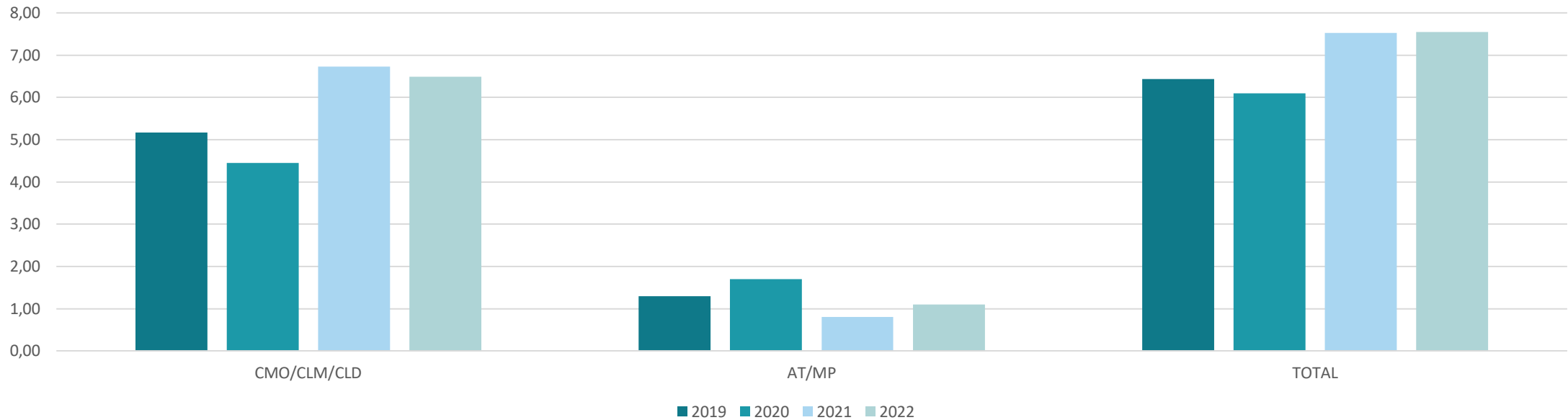
Répartition de la masse salariale / budget

Sur la base du prévisionnel 2024



Evolution de l'absentéisme

Taux absentéisme



	2019	2020	2021	2022
CMO/CLM/CLD	5,17	4,45*	6,73*	6,49
AT/MP	1,30	1,70	0,80	1,10
TOTAL	6,44	6,10	7,53	7,55

* Hors covid

7

Focus sur la mutualisation

Focus sur la mutualisation

Une mise en commun pour une plus grande efficacité

Des services communs :

- Urbanisme : 35 communes
- Voierie : 19 communes

Des marchés conduits en communs (copieurs, masques...)

Des mises à disposition de personnel (cuisine centrale, musée MM, SM du Haras, secrétaire de mairie, entretien de salles, confection de repas ALSH, bibliothèque)

Focus sur la mutualisation

Les principes de la mutualisation des services

- Portage fait par Lamballe-Terre & Mer
- La notion de donneur d'ordre est respectée entre les collectivités
- L'affectation des dépenses et des recettes est bien définie entre les 2 collectivités Les dépenses et recettes communes aux deux structures sont portées par Lamballe Terre & Mer puis refacturées à Lamballe-Armor via les coefficients de mutualisation (ex : achat de logiciel)
- Les indicateurs sont évalués sur l'année civile, transmis au service Finances :
 - Coefficients estimatifs courant septembre de l'année N
 - Coefficients définitifs avant la fin du mois de janvier N+1
- Chaque collectivité prend en charge ses locaux et leur aménagement sans refacturation
- L'investissement (achat de matériel...) est pris en charge par Lamballe Terre & Mer. Le coût refacturé est calculé suivant les amortissements.

Focus sur la mutualisation

Les services mutualisés ville - agglomération

SERVICE	INDICATEURS D'ACTIVITE
Direction générale	Temps de travail
Communication	Temps de travail
Administration générale (logistique, assemblée, foncier, assurance 2017)	Temps de travail
Informatique	Nombre pondéré de postes informatiques
Finances	Prorata des dépenses consolidées
Ressources humaines	Nombre de bulletins de salaire et assimilés
Direction sport	Temps de travail
Direction des services techniques (aménagement, commande publique)	Temps de travail
Gestion du patrimoine (direction, garage, bâtiments, espaces verts, voirie)	Temps de travail

8

Etat de la dette au 31 décembre 2022

(dernier exercice clôt à la date du DOB)

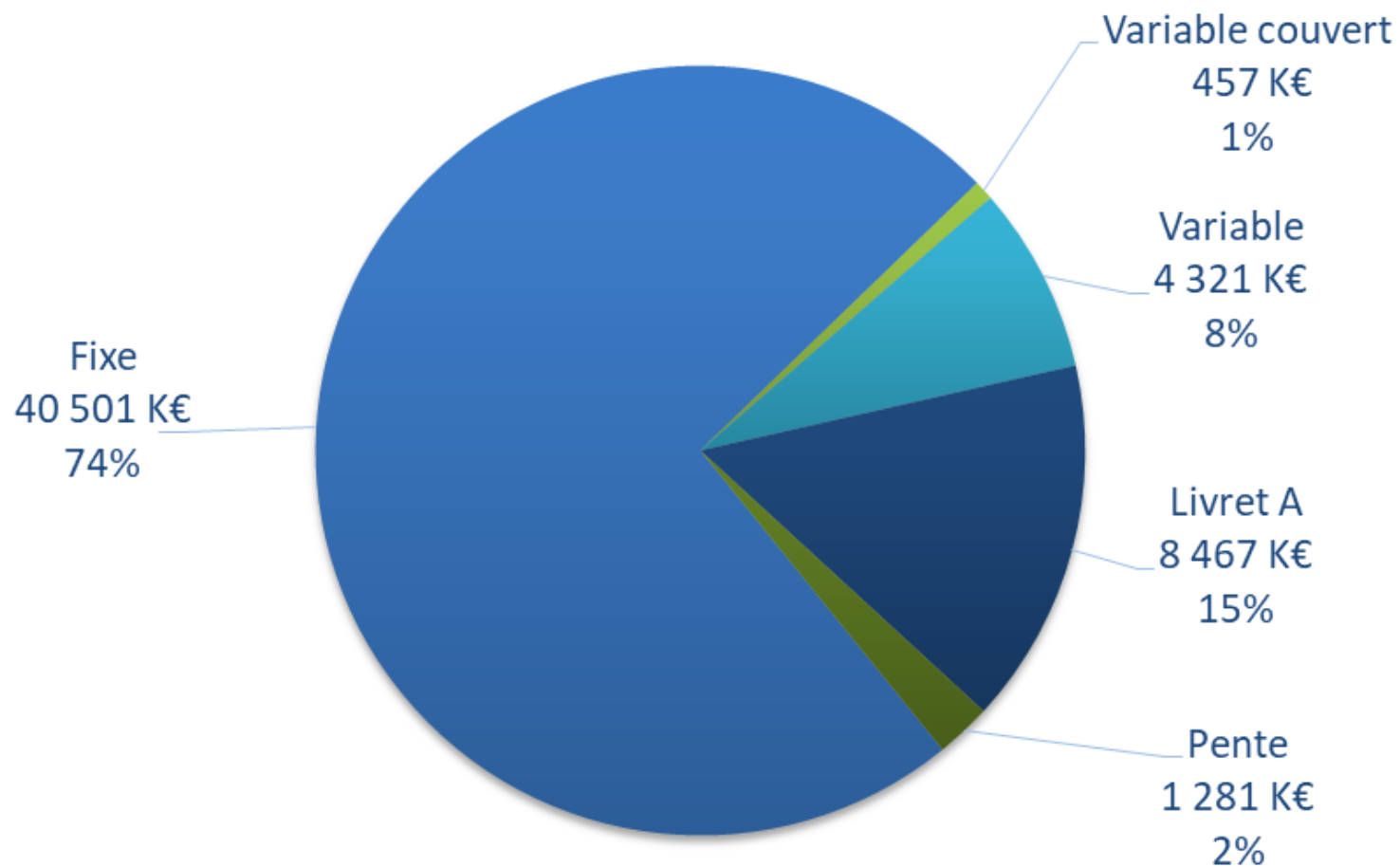
Etat de la dette au 31 décembre 2022

Répartition par budget

Budget	Nombre de prêts	En-cours (en K€)
PRINCIPAL	30 emprunts	29 574
ASSAINISSEMENT	48 emprunts	14 335
EAU POTABLE	25 emprunts	3 904
DECHETS MENAGERS	7 emprunts	1 680
BATIMENTS	3 emprunts	533
PARCS D'ACTIVITES	2 emprunts	5 000
Total	115 emprunts	55 026

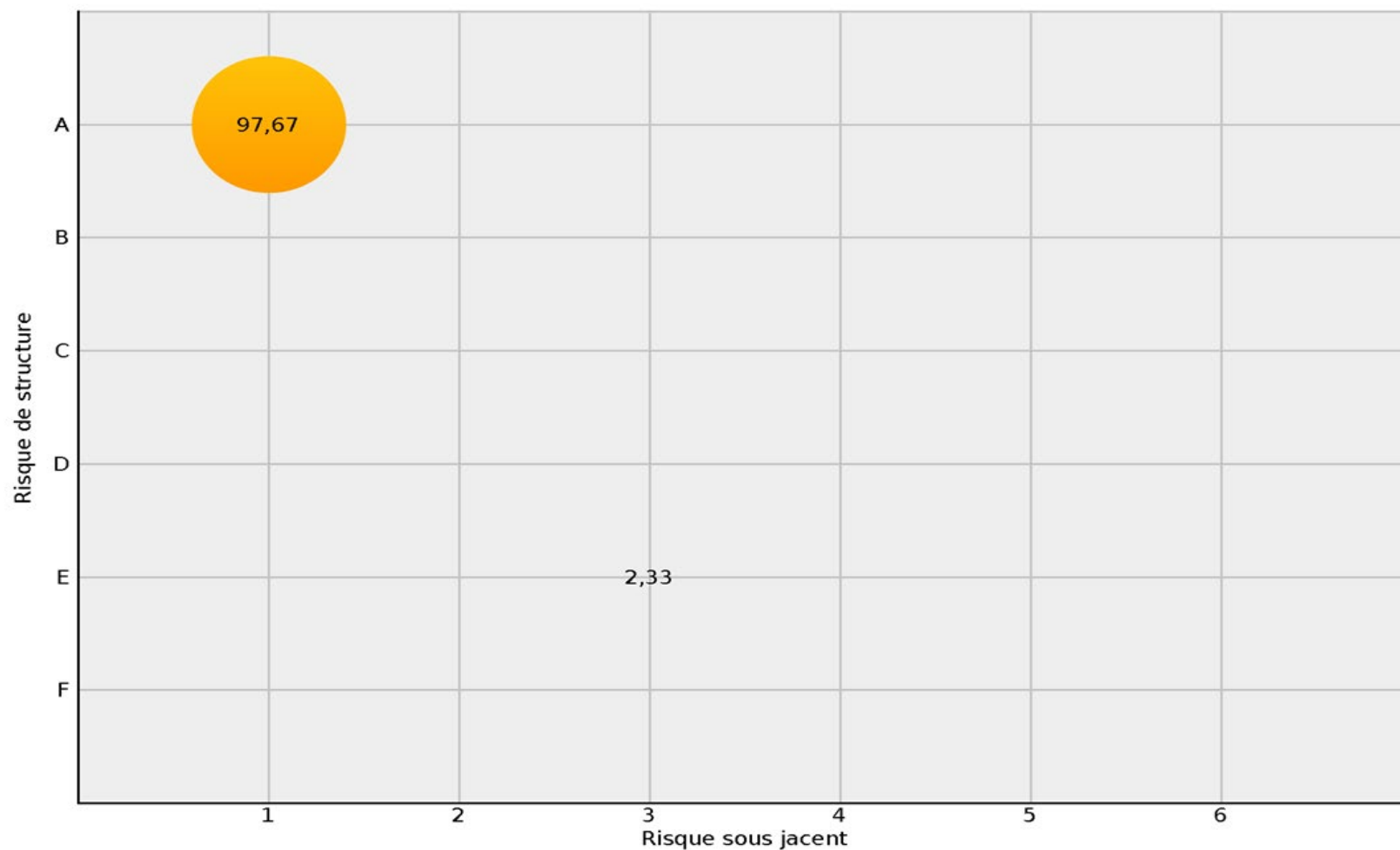
Etat de la dette au 31 décembre 2022

Risque de taux (tous budgets confondus) : une dette majoritairement à taux fixe



Etat de la dette au 31 décembre 2022

Charte de bonne conduite Gissler : une dette sécurisée à 97,67 %



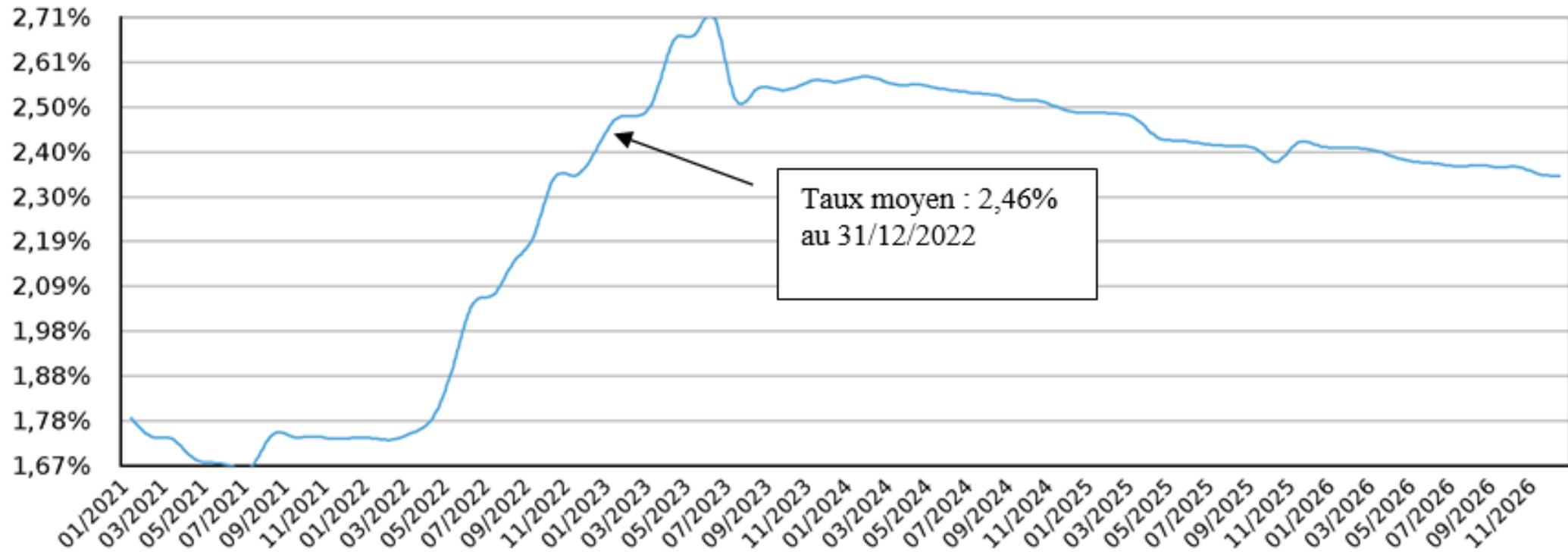
Au 31 décembre 2023, il n'y a plus d'emprunt structuré au sein de l'encours de dette de LTM.

Le seul emprunt structuré de LTM a été renégocié et désensibilisé en 2023.

Etat de la dette au 31 décembre 2022

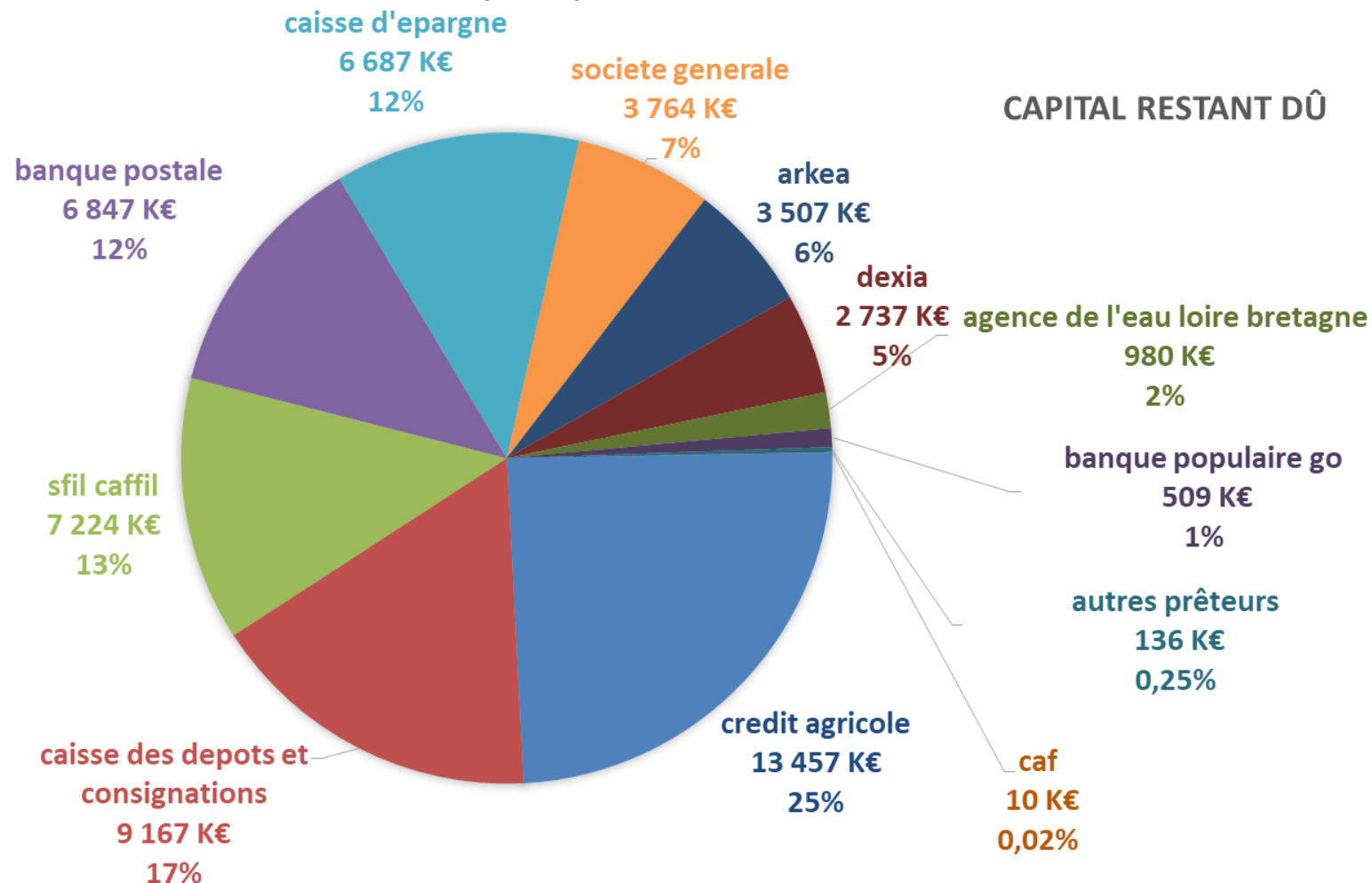
Taux moyen : une année 2022 en forte hausse

Evolution annuelle du taux moyen (en %)



Répartition par prêteurs : une dette diversifiée

Répartition de l'encours de dette par prêteurs



Etat de la dette au 31 décembre 2022

Profil de remboursement et extinction – Période 2023/2043

